

ENNEVELIN DEMAIN

QUELS FUTURS
POSSIBLES ?

Les ambitions du plan d'actions

25 actions pour améliorer le cadre de vie d'Ennevelin



Ambition 1 : Impliquer les habitant.e.s d'Ennevelin dans la vie de la commune

- Fédérer autour de l'identité rurale du village
- Développer des chantiers et des actions participatives
- Mettre en place des panneaux d'affichage / points ressources dans chaque hameau
- Mettre en place une bourse d'entraide



chantier participatif de rue jardinée



Ambition 2 : Mettre en valeur le paysage rural et agricole

- Marquer les entrées de bourg et de hameaux par des arbres symboles
- Végétaliser les cours des écoles
- Améliorer la gestion du cimetière
- Créer des rues jardinées
- Aménager des lisières
- Mettre en valeur et développer une signalétique autour des chemins agricoles, des venelles et du verger de maraude
- Rendre accessible les bois communaux



lisières



végétalisation des cours d'écoles



rues jardinées



Ambition 4 : Maîtriser l'urbanisation tout en permettant l'accueil de nouveaux habitant.e.s

- Définir un cahier de préconisations architecturales et paysagères pour l'ensemble du village
- Faire de l'îlot des roses un béguinage jardiné avec une dimension intergénérationnelle
- Développer un projet durable d'habitat sur l'îlot Saint-Vaast



Ambition 5 : Structurer un maillage d'espaces publics accueillants

- Développer les pratiques sportives et ludiques dans le village
- Réaménager la place de la mairie
- Réaménager la place de l'église
- Aménager la rue Pierre et Marie Curie, trait d'union entre les deux places
- Aménager les entrées de village (parking du cimetière)



Ambition 3 : Améliorer le partage de la voirie et apaiser les circulations

- Développer des pistes cyclables protégées (CC Pévèle Carembault)
- Rendre visible l'offre en stationnement et libérer certains trottoirs
- Mettre en place des dispositifs pour casser la vitesse aux entrées de village
- Développer des itinéraires piétons : aménager les voyettes et créer des itinéraires réservés



sécuriser les itinéraires piétons



des espaces publics plus inclusifs et adaptés



des lieux de pratiques sportives et ludiques